

La CSBE et Ville de Saint-Georges sont partenaires dans un projet de complexe sportif

Saint-Georges, le 26 février 2018 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et Ville de Saint-Georges projettent de faire aménager un complexe qui serait attenant à la polyvalente de Saint-Georges.

Une étude préliminaire sera réalisée par la firme d'architecture Moreau Architectes inc. et la firme d'ingénierie Nixo Experts-Conseils, afin de connaître la faisabilité et les coûts du projet. Les résultats seront livrés aux partenaires pour le 6 avril 2018. Le coût de cette étude sera défrayé à parts égales par la Ville et la Commission scolaire.

Les principaux éléments du projet sont les suivants :

- Construction d'une piscine intérieure semi-olympique de 25 mètres par 25 mètres (10 corridors) et d'un bassin récréatif pour enfants. Le tout sera situé dans un agrandissement au nord-est de la polyvalente (si on la regarde à partir de la 119^e Rue).
- Construction d'un gymnase double adjacent à la piscine.
- L'ancienne piscine de 20 mètres, qui nécessiterait d'importants investissements, sera réaménagée en palestres pour la gymnastique.
- Quatre nouvelles classes seront aussi aménagées dans un agrandissement situé à l'arrière de la polyvalente, près du stationnement du CIMIC.

Lorsque l'étude préliminaire sera complétée, les deux partenaires évalueront la situation en fonction des coûts de réalisation et de la contribution gouvernementale prévue. Ils décideront alors s'ils vont de l'avant avec leur projet commun et, le cas échéant, s'entendront sur la contribution de chacun.

L'étape suivante sera alors la demande de la Commission scolaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour un agrandissement de la polyvalente de Saint-Georges.

Il est bien entendu que les nouveaux équipements sportifs seront accessibles aux élèves de la polyvalente comme aux citoyens de Saint-Georges

Un réel besoin

Le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, indique que ce projet correspond à un réel besoin d'infrastructures pédagogiques et sportives à la polyvalente de Saint-Georges, qui compte 1331 élèves cette année. « De son côté, la Ville avait aussi ses besoins, qui étaient en partie les mêmes que nous. Ce partenariat nous permet d'y répondre à meilleur coût pour les contribuables. Tout le monde est gagnant dans de tels projets et c'est pourquoi notre commission scolaire est un leader provincial en ce qui concerne les ententes scolaires-municipales », affirme M. Lecours.



Pour sa part, le maire de Ville de Saint-Georges rappelle que « la population de la ville ne cesse de croître. Il va de soi que d'affirmer que nos besoins en infrastructures sont eux aussi en constante progression. Avec la fermeture de la piscine du Cégep Beauce-Appalaches en 2019 et la désuétude de la piscine à la polyvalente de Saint-Georges, nous nous devons de poser des actions afin répondre aux besoins des utilisateurs », de souligner M. Morin.

« Nous nous sommes engagés à partager à parts égales les coûts de l'étude préliminaire dont les résultats seront dévoilés au début du mois d'avril. Par la suite, nous pourrions discuter du partage des coûts, des contributions gouvernementales et finalement de la faisabilité de ce projet », de conclure le maire Claude Morin.

-30-

Sources :

Jacques Légaré, conseiller en communication à la CSBE

Richard Poulin, Chef de Division – Communications à Ville de Saint-Georges

UNE PASSION
POUR
L'ÉDUCATION





Commission scolaire de la
PÉTRICHÉMIN
Vers l'avenir

La passerelle
est composée de trois volets :
la formation, la recherche et l'innovation.

SAINT-GEORGES

passerelle
éducation
www.csbe...